



à Monsieur le Directeur académiques des services de l'Éducation nationale  
Département du GARD

Le 09 janvier 2026

Objet : situation de l'enseignement public de l'occitan. Demande d'audience

Monsieur le Directeur

Nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance une audience concernant la situation de l'enseignement public de l'occitan dans le Gard : le traitement de cet enseignement ne nous semble pas conforme aux volontés rectorales, elles-mêmes appuyées sur le cadre juridique nouveau (Loi de mai 2021) ni aux relations de convention entre notre Ministère et les collectivités territoriales concernées (notamment la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée). Vous trouverez ci-après, Monsieur le Directeur académique, les points que nous souhaitons développer au cours de l'entrevue sollicitée.

- Nous noterons en préalable notre profond étonnement de constater l'absence de la direction de la DSDEN (directeur ou directeur-adjoint) au dernier groupe de travail occitan dans le Gard.
- Nous voulons aussi revenir sur la question de la formation. Dans l'ensemble de l'Académie, le frein au développement de notre enseignement dû au manque de ressources humaines est pallié en grande partie par un effort consenti sur la formation continue (Stage académique d'une semaine, formation « *Ensenhar professor* »). Or, le département du Gard ne joue pas le jeu : aucun congé « *Ensenhar* » accordé depuis 2 ans en premier degré ; 3 collègues sur 5 empêchés de suivre le stage académique.
- Enfin, nous souhaitons présenter une requête concernant notre collègue conseillère pédagogique départementale Aurélie Dieudonné. Celle-ci présente le CAFIPEMPF devant un jury accrédité qui évalue ses compétences en matière de pédagogie générale. Si nous ne remettons pas en cause cette exigence de formation générale, nous demandons en revanche que le jury accrédité soit assisté d'une personne compétente en matière de pédagogie de l'occitan, ce qui constitue la spécificité des fonctions de notre collègue et une exigence indispensable dans le cadre de son travail. Cette personne pourrait être l'IPR chargé de l'occitan.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à notre attachement au service public de l'Éducation nationale.

Pour le CREO (et au nom de l'ensemble des partenaires), Marie-Jeanne Verny, professeure émérite des Universités, présidente

*U.2*